
TOULOUSE
Jean-Luc MOUDENC (UMP)
- 390 350 hab -

Agenda 21 de la ville de Toulouse 2006 - 2008

La ville de Toulouse a développé depuis plusieurs années un certain nombre d'actions en faveur du développement durable : production d'énergies renouvelables couvrant la consommation de la ville en éclairage public, participation au programme européen Civitas sur les transports publics, achats publics, démocratie participative... Pour formaliser et renforcer cet engagement en faveur du développement durable, Toulouse a délibéré en 2004 l'adoption de la Charte et des engagements d'Aalborg et la mise en œuvre d'un Agenda 21. Le 1^{er} plan d'actions a été publié en juin 2006.

L'approche globale de développement durable

Deux ans de travaux et de concertation ont abouti en juin 2006 à un plan de 99 actions, déclinées en 5 axes :

- Concertation, mobilisation citoyenne et évaluation,
- Aménagement urbain et mobilité,
- Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique,
- Cohésion sociale et solidarités,
- Exemplarité municipale.

Au total, plus de 2000 personnes ont participé à l'élaboration de l'Agenda 21, sur la base de deux instances de travail et de concertation :

- les ateliers municipaux, mobilisant plus d'une centaine d'agents et 32 personnes ressources (institutionnels, associations, entreprises) : formulation des enjeux du territoire et des axes stratégiques, identification des actions relevant déjà du développement durable et réflexions sur les actions complémentaires à investir. Ces ateliers ont permis la constitution d'un recueil de 200 actions en cours et à engager.
- le Congrès des citoyens, réparti en 15 « ateliers 21 ». Les 695 propositions formulées par les toulousains font l'objet d'une analyse technique et financière par les services, pour la publication d'un plan d'actions en juin 2006.

Sont également associés à cette étude de faisabilité technique et financière de nombreux partenaires de l'Agenda 21 : l'ARPE, le Grand Toulouse, l'ADEME, la DIREN, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, Tisseo-SMTC (prestataire transport), l'Ordre des Architectes, le Groupement départemental HLM, la fédération des promoteurs constructeurs, l'ORAMIP (qualité de l'air)...

Les habitants sont informés tout au long de la démarche, grâce à une batterie d'instruments de communication :

- une campagne d'information et de communication pendant près de 3 mois afin d'expliquer concrètement les enjeux de l'Agenda 21 et le rôle que peuvent y jouer les citoyens
- un site Internet dédié à l'Agenda 21 pour suivre l'évolution de la démarche en temps réel, avec possibilité d'apporter des propositions d'actions concrètes
- un dépliant sur l'Agenda 21 envoyé à tous les toulousains par l'intermédiaire du magazine municipal
- une newsletter mensuelle sur l'avancée de l'Agenda 21
- le festival mondial de la Terre
- des ballades « Agenda 21 » sur la HQE.

Le suivi et l'évaluation de l'Agenda 21 sont assurés par un Comité spécifique (25 toulousains se sont portés volontaires lors de la clôture du Congrès Citoyen), dont la première réunion s'est déroulée en janvier 2006 et qui se réunit une fois par semestre.

Les acquis effectifs

- Le Plan de Déplacements Urbains : réduction de la circulation de près de 50% sur la place du Capitole (réorganisation de la circulation et aménagement de voies piétonnes) : le trafic horaire est passé de 1500 véhicules à 700 véhicules : 210 kilomètres d'itinéraires cyclables (objectif 10 km/an).
- Le plan de gestion des déchets : organisation des Recyclades (5000 personnes mobilisées), communication dans toutes les écoles de la ville, recrutement de 14 ambassadeurs du tri (6000 personnes sensibilisées), ... Résultat : + 57 kilos de déchets triés par habitant.
- Les énergies renouvelables : création, à l'horizon 2008, d'une nouvelle centrale hydroélectrique qui augmentera la production énergétique de la ville de 15%.
- Création d'un quartier durable dans la ZAC Borderouge : récupération des eaux pluviales, dépollution des eaux par des bassins de roseaux, bâtiments HQE, géothermie, éducation au développement durable (construction du nouveau Museum d'Histoire Naturelle)
- Achats responsables – Produits d'entretien éco-labélisés suivant les normes ISO 14020.
- Création de 39 jardins familiaux (superficie moyenne de 100 m²).
- Agenda 21 scolaires : accompagnement de 2 établissements scolaires, certification ISO 14001 d'un lycée
- Coopération internationale : 4 programmes en cours avec les villes de N'Djamena au Tchad (formation et appui à la gestion municipale, plan pour l'amélioration de la gestion des déchets urbains, programmes de prévention sanitaire), de Hanoï au Vietnam (Programme européen Asia-Urbs : Toulouse et Bruxelles apportent un appui pour la mise en valeur de son centre ancien), de Saint Louis au Sénégal (appui pour l'informatisation des services municipaux et échanges en matière d'éducation, de santé et d'assainissement), et de Sao José Dos Campos au Brésil (développement des parcs technologiques et des échanges économiques avec le Grand Toulouse).

Commentaires :